

# Inscription USPTT saison 2024/2025

Nom : ..... Nom de naissance (si différent) : .....

Prénom : ..... Nationalité: .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe (H/F) : .....

Lieu de naissance (ville + département) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Licencié dans un autre club de tennis de table depuis l'an 2000 ? .....

Contact joueur : ..... Tel (Portable/Fixe) : .....

Email :

Contact parent : ..... Tel (Portable/Fixe) : .....

Email :

Etablissement scolaire, ville et classe (pour les enfants) :

.....

**RGDP :** Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le bureau de l'USPTT et destiné à être envoyées lorsque nécessaire uniquement aux adhérents de l'USPTT. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au bureau de l'USPTT et à ses adhérents si nécessaire. Des photos pourront être prises durant la saison et être diffusées dans le cadre de la communication du club.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'adresse email : [usp.ping@gmail.com](mailto:usp.ping@gmail.com).

**Date et Signature du joueur obligatoire**

(parents pour les mineurs)

- Baby-Ping (150 €)
- Loisir (190 €)
- Compétition (220 €)
- Compétition + Critérium Fédéral (240 € + 20€ de caution)
- Jeu Libre, Parents, Extérieur (130 €)
- FACTURE CE ?

**A savoir :**

- Par la présente signature, j'autorise le club de Tennis de Table de Palaiseau à prendre une licence au nom de l'adhérent, ainsi qu'à utiliser son nom et sa photo sur les réseaux sociaux et site Internet du club : <http://uspalaiseautt.fr>. Si souhaité, vous pouvez refuser le point précédent et exercer votre droit à l'image en le spécifiant lors de l'inscription.
- Le dernier maillot du club en cours est **OBLIGATOIRE** pour les adhérents en compétition (Tournoi de la Vallée de Chevreuse compris).
- Une partie ou la totalité de l'inscription peut être prise en charge par le CE de votre société, renseignez-vous.
- Les joueurs qui ne sont pas motorisés pour les compétitions, pourront être véhiculés par d'autres joueurs ou des parents de joueurs. Un système de roulement devra être mis en place pour les compétitions de jeunes. Pour toute information, veuillez contacter un membre du Bureau ou un entraîneur.